

LE GRAND FIGEAC

Numéro spécial

www.grand-figeac.fr

LA COMMUNAUTÉ A 20 ANS

Martin MALVY laisse la présidence



ACTUALITÉS

Vincent LABARTHE
sa méthode, ses projets

Viticulture
Relancer un vignoble sur notre territoire ?
Devenez Ambassadeur Coopérateur !

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41



en Une : Le nouvel exécutif
photo : Martin-Alba.Figeac

**Une publication éditée
par le Grand-Figeac**

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : mars 2018

Ce numéro a été tiré à 22 550 ex.
sur papier recyclé.



Grand-Figeac

**Maison des services publics
intercommunaux**

**35-35 bis allées Victor Hugo
BP 118 - 46103 Figeac cedex
Tél. : 05 65 11 22 76**

**secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr**

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



photo : Martin-Alba.Figeac

Une Collectivité, une histoire, des hommes, des projets.

Martin MALVY ayant fait part de sa décision de démissionner de la présidence du Grand-Figeac, c'est le 10 février dernier que les élus communautaires ont décidé de me confier la présidence de notre Collectivité.

C'est à la fois un honneur, une grande responsabilité mais également et surtout un réel plaisir que de servir notre magnifique territoire et l'ensemble de ses habitants.

J'ai parfaitement pris la mesure de ce que cela représentait tant au niveau de l'engagement que sur le fait de succéder à Martin MALVY.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir avec les équipes qui m'entourent pour être digne de sa succession.

Une rétrospective de la Collectivité nous est proposée dans cette édition qui mettra en perspective la pertinence de l'action sous la présidence de Martin MALVY. L'ambition que nous devons porter reste grande.

Vous dire également ma profonde conviction sur le fait que tout part des territoires.

Les différentes lois (NOTRe et MAPTAM) qui ont modifié les contours de nos échelons territoriaux et redéfini nos compétences exigent un fonctionnement repensé. Nous devons ensemble inventer celui qui correspond le mieux à vos attentes.

Plus que jamais l'ancrage territorial est nécessaire. Les mutations dans ce monde sont plus rapides qu'elles n'étaient, c'est pourquoi nous devons donner à notre action une dimension plus humaine en considérant les valeurs fondamentales qui nous lient et nous identifient.

Plusieurs projets vont être lancés dans les semaines à venir comme le parc d'activités d'Herbemols, le Centre de Formation des métiers de l'Industrie à Cambes, le projet coopératif de la vigne, d'autres sont en réflexion dans les domaines du tourisme, de la culture, du patrimoine, du social, de l'environnement ou bien encore de l'urbanisme, de la jeunesse ou du sport.

Tous feront l'objet de débats dans une organisation repensée et plus transversale. L'objectif étant d'améliorer les conditions de vie de nos populations en répondant aux enjeux sociétaux et territoriaux auxquels nous sommes confrontés.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

NUMÉRO SPÉCIAL

ACTUALITÉS / 4

**Présidence du Grand-Figeac :
Vincent Labarthe succède à Martin Malvy / 4**

ÉCONOMIE - TOURISME / 6

**Un vignoble à l'image du territoire
du Grand-Figeac / 6**

1997-2017 : 20 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ / 9

**La communauté a 20 ans :
Martin Malvy laisse la présidence
et raconte son histoire / 9**

TRIBUNE LIBRE / 17

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES / 18

PRÉSIDENTE DU GRAND-FIGEAC

Vincent Labarthe succède à Martin Malvy



Martin Malvy aux côtés de son successeur, Vincent Labarthe, et des 15 Vice-présidents du Grand-Figeac.

Samedi 10 février, le Conseil communautaire était réuni (121 des 126 conseillers communautaires titulaires étaient présents) à l'Espace François Mitterrand de Figeac afin de procéder à l'élection du nouveau Président du Grand-Figeac suite à la démission de Martin Malvy au 31 janvier dernier.

Ce dernier, en tant que doyen de l'assemblée, a ouvert la séance en lançant un appel aux candidatures pour le poste de Président du Grand-Figeac. **Vincent Labarthe**, chargé, en tant que 1^{er} Vice-président, d'assurer l'intérim jusqu'à l'élection du nouvel exécutif, fut le seul candidat à se présenter. Il fut **élu avec 110 voix sur 121**.

Une nouvelle organisation, plus de transversalité et une communication renforcée

Lors de sa première allocution, le nouveau Président du Grand-Figeac a tout d'abord remercié l'assemblée pour le soutien et la confiance témoignés lors de ce vote. Puis il a déclaré : *« Mon engagement sera total. Vous connaissez mon attachement à cette Communauté. (...) Je mesure la difficulté de succéder à Martin Malvy. Je n'ai pas son charisme, son autorité ni son expérience. Néanmoins, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour en être digne et poursuivre la dynamique qu'il a impulsée sur ce territoire. »*

Expliquant sa méthode, il a déclaré *« Je souhaite une nouvelle organisation pour renforcer la communication transversale »* annonçant sa **visite avec les Vice-présidents dans les 92 Communes d'ici la fin du mandat** et une nouvelle périodicité des réunions du Bureau et du Conseil communautaire. *« L'objectif est d'instaurer plus de transversalité, de favoriser le débat au sein de notre assemblée »*. Une rencontre annuelle sera également mise en place avec les partenaires comme le CIAS ou l'OIS.

Toujours concernant la communication, Vincent Labarthe a précisé *« pour que nos actions soient mieux comprises par nos concitoyens, nous devons améliorer notre communication et pour cela revoir nos outils. »*

Il a également souligné la nécessité de **poursuivre la réorganisation des services communautaires** pour un meilleur service rendu aux usagers. Autre chantier à mener à bien, **l'harmonisation des compétences communautaires**.

Enfin, sur le plan des moyens financiers, le Président a confirmé le besoin impérieux de *« conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour avancer sur les grands projets »*. Dans chacun des domaines de compétences, il a énuméré les projets en cours ou à venir insistant sur **les enjeux de l'intercommunalité : répondre aux attentes de la population** dans tous les secteurs de la vie quotidienne (économie, emploi, santé, habitat, enfance et



« Mon engagement sera total »

jeunesse, culture, sport, tourisme, action social...) **et renforcer l'attractivité du territoire afin d'attirer des porteurs de projets et de nouveaux habitants.**

Pour conclure, Vincent Labarthe a rappelé que **le développement de l'intercommunalité** ne s'est pas fait contre mais avec les Communes et qu'il **doit se poursuivre dans une relation de confiance et en concertation avec les maires.** « *Nous devons être un bloc au service du territoire (...) Il faut conforter ce bloc communal et intercommunal au service des citoyens.* » Tel le capitaine d'une équipe, il a invité l'ensemble des élus communautaires à « *faire preuve d'une capacité de résilience plus forte que d'autres* » et à « *se serrer les coudes* ».

Concernant **l'élection des Vice-président(e)s**, Vincent Labarthe a fait part de son **souhait de reconduire l'équipe sortante** à laquelle il accorde toute sa confiance. « *Nous sommes à deux ans d'une nouvelle échéance, donc sur un mandat qui se déroule. Il ne faut pas remettre en cause un certain nombre d'équilibres* ».

Ont été élus Vice-président(e)s du Grand-Figeac :

- **André Mellinger** : 1^{er} Vice-président
- **Christian Caudron** : 2^e Vice-président
- **Bertrand Cavalerie** : 3^e Vice-président
- **Jean-Luc Nayrac** : 4^e Vice-président
- **Fausto Araque** : 5^e Vice-président
- **Michel Lavayssière** : 6^e Vice-président
- **Stéphane Bérard** : 7^e Vice-président
- **Christine Gendrot** : 8^e Vice-président
- **Roland Gareyte** : 9^e Vice-président
- **Michel Delpéch** : 10^e Vice-président territorial secteur Sud
- **Jacques Coldefy** : 11^e Vice-président territorial secteur Ouest
- **Jean-Pierre Espeysse** : 12^e Vice-président territorial secteur Est
- **Jacques Andurand** : 13^e Vice-président territorial secteur Nord
- **Jean-Claude Laborie** : 14^e Vice-président territorial secteur Centre
- **Jean Laporte** : 15^e Vice-président territorial secteur Nord-Est

À leurs côtés, au sein du **Bureau communautaire** siègeront 23 autres membres également élus ce jour-là :

- **Secteur Sud** : **Jacques Borzo** (Cajarc), **Monique Delfour** (St-Sulpice), **Sylvie Rauffet** (Montbrun)
- **Secteur Ouest** : **Céline Marinho** (Grèzes), **Martine Benet-Bagreaux** (Espagnac Ste-Eulalie), **Gérard Magne** (Espédaillac)
- **Secteur Nord** : **Jacques Virole** (Labathude), **Pierre Martinez** (Leyme), **Pascal Lewicki** (Lacapelle-Marival)
- **Secteur Nord-Est** : **Eliane Lavergne** (Latronquière), **Jean-Marie Roussies** (St-Médard Nicourby), **Francis Thers** (Bessonies)
- **Secteur Est** : **Bernard Laborie** (St-Jean Mirabel), **Serge Masbou** (Causse-et-Diège), **Jérôme Dalmon** (Sonnac), **Pascal Bahu** (Prendeignes)
- **Secteur Centre** : **Jacques Lutz** (Cambes), **Laurent Martin** (Fons), **Guy Batherosse** (Capdenac-le-Haut), **Benoît Normand** (Bédouer), **Lionel Adam** (Lissac-et-Mouret), **Martin Malvy** (Figeac)
- la Vice-présidente du CIAS : **Christiane Sercomanens** (Figeac)



PASSAGE DE TÉMOIN



Un moment chargé d'émotion pour les deux hommes, Martin Malvy, après 20 ans passés à la tête de la Communauté de Communes, se retirant pour laisser la place à Vincent Labarthe qui, après avoir présidé la Communauté de Communes Ségala Limargue, fut ces dernières années au sein du Grand-Figeac 1^{er} Vice-président en charge de l'Economie. Un élu qui connaît bien les problématiques des petites communes rurales - il fut longtemps maire de Sainte-Colombe - et qui est, en parallèle, Vice-président du Conseil Régional d'Occitanie, chargé de l'agriculture et de l'enseignement agricole.

Tout juste élu, le nouveau Président a rendu un vibrant hommage à son prédécesseur saluant tour à tour les atouts de sa personnalité politique et ses qualités humaines : « *Martin Malvy a le charisme et la trempe d'un homme d'État. Je suis très heureux d'avoir travaillé à ses côtés. C'est un homme de projet qui a toujours eu une vision progressiste. Sa marque de fabrique, c'est l'élégance. Sa force, c'est le travail et l'exigence. Il possède une qualité d'écoute et un esprit de synthèse exceptionnel. Il a toujours eu une hauteur de vue et su prendre le recul nécessaire aux fonctions exercées. (...) La persévérance, l'opiniâtreté mais aussi l'amitié, la fidélité et sa capacité à rassembler sont les clés de sa réussite. (...) Martin Malvy, c'est un concentré d'intelligence et de passion, celle de servir la cause d'un territoire qu'il adore.* »

À son tour, Martin Malvy a félicité son successeur pour son élection lui souhaitant « *bon vent à vous ainsi qu'à votre équipe* ». Avec beaucoup de pudeur, il a déclaré « *Le temps était venu pour moi de me retirer (...) Je suis très attaché à la cohésion de cette équipe qui réalise un travail remarquable au service de la population. (...) Vincent, je te fais confiance pour poursuivre dans cette direction* ».

Envisageant l'avenir du Grand-Figeac, il alertait l'assemblée : « *Dans les années qui viennent, vous aurez à vous battre pour développer encore ce territoire. (...) C'est pourquoi il est primordial de maintenir l'unité, l'équilibre et la bonne santé financière de la collectivité* ».

Abordant les récentes réalisations et les projets en cours, Martin Malvy se félicitait de l'obtention du label Pays d'art et d'histoire et de celui de « *Grand Site d'Occitanie* » qui ouvrent une nouvelle page pour le Grand-Figeac.

En conclusion, il confiait « *Après avoir été le benjamin du Conseil Général du Lot auprès de Maurice Faure en 1970, je suis aujourd'hui le doyen de cette assemblée. (...) Je continuerai d'agir à vos côtés avec plaisir et simplicité* ».

Relancer un vignoble sur notre territoire.

L'aventure vous tente ?

Devenez Ambassadeur Coopérateur !



Vous souhaitez accompagner ce projet ?

www.grand-figeac.fr



GRAND-FIGEAC
Tél. : 05 65 11 22 76

secretariat.developpement@grand-figeac.fr



UN VIG

Le Grand-Figeac, terre du vin

Le Grand-Figeac souhaite (re)créer un vignoble sur son territoire. Ce projet a l'ambition de **soutenir l'activité agricole**, de **valoriser les paysages** et **diversifier l'économie tout en renforçant la notoriété du territoire.**

C'est pourquoi il souhaite soutenir avec vous la **création d'une SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) **visant à fédérer les initiatives** pour la plantation des vignes, la construction de l'outil de vinification, la gestion de la marque et la commercialisation à terme d'un vin de qualité et à forte identité.

Quels avantages à devenir sociétaire coopérateur ?

Soyez présent(e) dès la phase de préfiguration de la SCIC pour **partager vos attentes, vos idées**. Nom du vignoble et du vin, durée minimale d'engagement, rémunération du capital...tout reste à inventer !

Voici déjà quelques pistes :

- ▶ Être parrain(e) de ceps de vigne, être convié(e) à la plantation puis aux vendanges
- ▶ Pouvoir réserver votre vin à des conditions préférentielles : étiquettes personnalisées
- ▶ Être invité(e) à des animations exclusives (dégustations, rencontres de la confrérie,...)
- ▶ Pouvoir utiliser la notoriété de la marque pour des séquences de promotion en lien avec votre organisme

Et bien sûr :

- ▶ Participation aux assemblées générales et réunions
- ▶ Souplesse d'entrée et de sortie dans les investissements présents et à venir
- ▶ Une pierre à l'édifice de la responsabilité sociétale de votre organisme

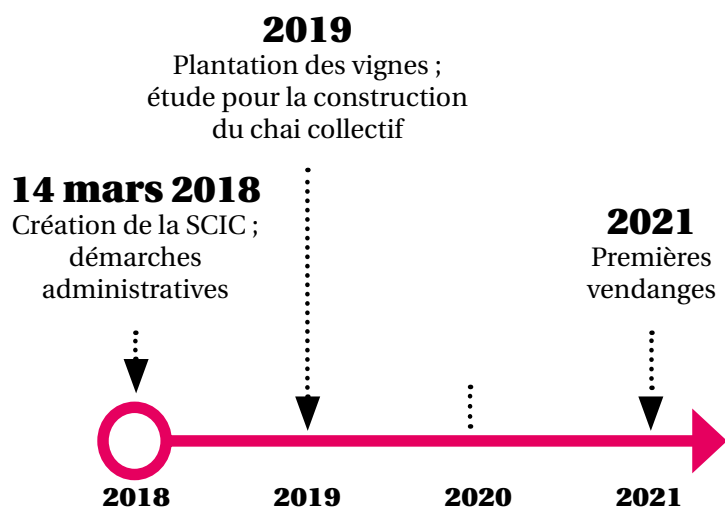
NOBLE À L'IMAGE DU TERRITOIRE DU GRAND-FIGEAC

Partons ensemble à sa reconquête !

Reconquérir le vignoble historique

Pratiquée depuis l'Antiquité dans le pays de Figeac comme en Egypte, terre de prédilection de Champollion, la viticulture contribue à l'enrichissement des populations dès le Moyen-Âge, notamment autour des communautés monastiques de Figeac ou de Marcilhac-sur-Célé. C'est à Figeac que se retire en 1616, après avoir accompagné le développement de la vigne, Maximilien de Béthune, duc de Sully, compagnon d'Henri IV. Au XIX^e siècle, 80 000 hectares de vigne disparaissent dans le Lot à cause du phylloxéra.

Les signes de cette activité importante pour le territoire sont encore bien présents dans les vallées du Lot et du Célé, sur le Causse et dans le Limargue. De nombreuses cabanes de vigneron ainsi que des terrasses maçonnées parsèment les coteaux bien exposés, des noms de communes et de lieux-dits sont révélateurs : Reyrevignes, la Vinadie à Figeac...



Pourquoi une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ?

- ▶ Une **démarche innovante d'utilité sociale** pour le territoire et le **développement d'une nouvelle activité** en milieu rural
- ▶ Une **coopérative** parce qu'elle **garantit l'objet collectif, l'intérêt commun, l'engagement et la gouvernance démocratique** (1 homme = 1 voix)
- ▶ Un **lieu de concertation** de plusieurs collèges d'acteurs, **permettant d'associer à la démarche de multiples partenaires publics et privés** (citoyens, viticulteurs, entreprises, prestataires, clients ou fournisseurs, collectivités...)

Un capital de 320 000 €
attendu pour une surface,
à terme, de 10 hectares

Dans un premier temps, il s'agit de créer une « vigne mère » en agriculture biologique sur 5 ha de terrains, propriété de la région Occitanie à la Vinadie, situés à proximité du lycée agricole de Figeac. Le Grand-Figeac a déjà voté une entrée au capital de la SCIC à hauteur de 160 000 €. Plusieurs associés se sont également manifestés. Afin d'associer le plus grand nombre au projet, **le Grand-Figeac a lancé un appel à intention de souscription** (20 € la part sociale). Vous pouvez y répondre en remplissant le bon ci-dessous. **Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour faire partie des membres fondateurs.**

DECLARATION D'INTENTION DE SOUSCRIPTION À LA SCIC DE LA VINADIE

Je soutiens ce projet de reconquête du vignoble du Grand-Figeac et souhaite participer au capital de la SCIC la Vinadie.

Je soussigné(e) : Société / entreprise Madame Monsieur

NOM et PRENOM :

Adresse :

Tél : E-mail :

Déclare vouloir souscrire parts sociales de 20€ soit un montant de €

Votre règlement sera à adresser ultérieurement à la SCIC dès qu'elle sera constituée

SIGNATURE :



**Merci
pour votre
engagement !**

Bulletin à renvoyer par COURRIER POSTAL :
Communauté de Communes du Grand-Figeac
Direction du Développement
35 allées Victor Hugo, 46100 FIGEAC

Par COURRIEL : secretariat.developpement@grand-figeac.fr
ou à remplir DIRECTEMENT EN LIGNE sur
www.grand-figeac.fr

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

La Communauté a 20 ans

Martin MALVY laisse la présidence et raconte son histoire



*En octobre 2015, Emmanuel Macron,
Ministre de l'Economie,
inaugurait l'atelier-relais Whylot*



*Quelques mois avant,
le Président François Hollande
visitait Figeac-Aéro*



22 novembre 2013 : signature de l'acte de création du Grand-Figeac en présence de Manuel Valls, alors Ministre de l'Intérieur

Pourquoi vous êtes-vous retiré alors que votre mandat n'arrivait à son terme qu'en 2020 ?

Martin Malvy : « Je l'avais annoncé au moment des dernières élections municipales. Je souhaitais mener à leur terme un certain nombre de projets que j'estime essentiels à l'avenir du Grand-Figeac. Ils sont bouclés ou au stade à partir duquel on ne fait pas marche arrière. Je souhaitais passer le flambeau. Il y a, à la tête de la Communauté, une bonne équipe. Mon objectif : qu'elle puisse s'affirmer pendant les deux années qui viennent. La continuité dans l'action. »

Une longue carrière. Des regrets !

MM : « Je laisse la présidence du Grand-Figeac, avec regrets bien sûr, avec un pincement de cœur, mais sans nostalgie. J'ai pris ma décision il y a longtemps. J'ai la chance de ne pas avoir ressenti ce que l'on appelle avec pudeur « le poids des ans ». Il y a l'âge. Il y a le temps. Je vais avoir 82 ans. J'ai du mal à l'imaginer. Et pourtant c'est vrai. Je me suis engagé dans la vie publique, il y en a 52. Je venais de la vie civile. J'étais journaliste. Je l'ai été pendant 17 ans. C'est un moment de ma vie que je ne regrette pas du tout. Je voulais servir le Lot et contribuer au retour de la Gauche au pouvoir. Je n'ai jamais dissimulé mon engagement. Je n'avais pas d'ambition personnelle. Je n'imaginai pas un instant ce qu'allait être ma vie. J'ai été candidat pour la première fois en mai 1968. Pour celles et ceux qui connaissent l'histoire, il n'y avait aucune chance de l'emporter dans cette circonscription. Mais cela m'a mis le pied à l'étrier. Deux ans plus tard j'étais Conseiller Général de Vayrac et l'année suivante, conseiller municipal minoritaire de Figeac. Je suis devenu maire en 1977, député dans la foulée. Au total, je me suis présenté 28 fois devant le corps électoral lotois. Départementales, nationales, régionales, municipales. Les trois premières fois, je ne l'ai pas emporté. Mais à partir de la 4^e fois, nos concitoyens m'ont toujours renouvelé leur confiance. Personne n' imagine ce que cela crée comme liens, même avec celles et ceux que vous ne connaissez pas, et un terroir. J'ai toujours respecté une certaine éthique. Quand j'ai été candidat à la présidence de la Région, j'ai démissionné de mon mandat de député. A l'époque nous n'avons été que deux en France à le faire. J'ai donné la priorité à la Région. J'ai démissionné de mon mandat de maire. Au bout de mon troisième mandat de Président de la Région je me suis retiré. En 2015, si je m'étais représenté, j'aurais été réélu. J'ai préféré soutenir Carole Delga. Si les électrices et les électeurs avaient voulu me sanctionner, ils auraient pu souvent le faire. J'ai essayé d'être digne de cette exceptionnelle confiance. »

Le Grand-Figeac. L'engagement ! Nous en sommes au vingtième anniversaire.

MM : « À la fin de ce mandat – je reste conseiller municipal et conseiller communautaire – j'aurais été élu de ce territoire pendant 49 ans. Tout est engagement. Je veux dire l'estime que je porte aux Maires et aux élus qui ont composé et composent le Conseil communautaire, la même chose aux actuels et anciens conseillers municipaux. On mesure mal ce que cela représente comme abnégation. Nous avons décidé si souvent et tant de choses ensemble. Je regrette de ne pouvoir les citer tous. Au Grand-Figeac, il y a 15 Vice-présidents et 126 Conseillers. Je ferai une exception pour Vincent Labarthe, 1^{er} Vice-président, qui comme je m'y attendais a été élu à la présidence à une très large majorité. Vincent bénéficie de la confiance de tous. Et pour André Mellinger qui retrouve sa place de 1^{er} Vice-président et qui a parfaitement compris ce que doivent être les relations entre la Ville, chef-lieu et les autres Communes. Ils constitueront un tandem gagnant, entourés d'une équipe solide et dévouée. Ils pourront s'appuyer sur des collaborateurs de qualité autour de Jérôme François, le Directeur Général des Services. Je l'ai appelé à cette responsabilité à la création de la Communauté quand elle était de 9 Communes. Il a vécu tous les épisodes. Il la connaît donc parfaitement.

Le Grand-Figeac, c'est aujourd'hui un formidable outil de développement construit méthodiquement pendant ces 20 dernières années. Son budget ne permet pas de tout faire. Il dépasse néanmoins les 50 millions d'euros. Pour passer des 9 Communes et 13 500 habitants à 45 000 et aux 92 d'aujourd'hui, de 1997 à 2017 il n'y a pas eu moins de 17 étapes, fastidieuses, lourdes à gérer mais incontournables. C'est un outil majeur. C'est un outil fragile si l'on ne répète pas en permanence qu'il n'y a pas de réponse aux questions qui se posent aujourd'hui à nos concitoyens – lorsque ni l'État, ni la Région, ni les Départements n'ont plus ou n'ont pas, la compétence ou la volonté de faire – si l'on ne dispose pas d'un dispositif tel que celui qu'ensemble nous avons constitué.

Le Grand-Figeac, ce sont 92 Communes, mais 86 d'entre elles ont une population moyenne de 285 habitants. J'avais été frappé par une étude de l'INSEE qui, il y a quelques années, annonçait le déclin irrémédiable des petites Villes, situées hors proximité des métropoles, et du milieu rural environnant. C'est contre cela que je me bats depuis que je suis élu. On ne peut pas accepter que ce mouvement soit considéré comme étant une évidence contre laquelle il n'y aurait rien à faire. Nous devons et nous pouvons l'enrayer. Mais on voit bien que dans la compétition à laquelle nous sommes confrontés, aucune Collectivité seule, pas même Figeac, n'est en mesure de soutenir le développement économique, une politique de l'habitat, en direction de la petite enfance, de la jeunesse,

de la culture, de l'environnement telle que nos concitoyens l'attendent. Ce que nous ne pouvons faire seuls et ce que d'autres ne feront pas à notre place, c'est à nous de le faire, avec leur soutien. C'est tout l'enjeu. C'est ce que nous avons fait et que, je le souhaite vivement, le Grand-Figeac continuera de faire. Pour l'ensemble du territoire car tout ce qui se crée quelque part profite à tous. »

Vos actions ont-elles été guidées par des priorités ?

MM : « J'ai toujours essayé de distinguer trois priorités : le développement économique, la formation, la culture. Ce ne sont pas les seules têtes de chapitres des politiques que nous avons conduites. Ce sont celles qui conditionnent les autres. Souvenez-vous ce que disait François Mitterrand, place Vival, en 1983, dans le discours qui a été considéré comme signifiant le tournant du septennat : « il n'y a pas de bonne politique sociale sans une économie forte et dynamique ». Il n'y a pas davantage de solution pour maintenir en vie des territoires menacés par la métropolisation. Aujourd'hui - c'est relativement nouveau et c'est essentiel - l'environnement prend une place nouvelle. Je m'en félicite. Il faut marier développement et environnement.

Quand je suis devenu maire, ce fut d'abord l'Aiguille que nous continuons d'étendre avec le Grand-Figeac. Si l'on additionne l'Aiguille et Herbemols, cela fait plus de 46 hectares, 1400 emplois dont plus de 1100 pour Figeac Aéro qui poursuit son développement. Figeac Aéro, c'est un bon exemple de ce que peut faire une Collectivité pourvu qu'elle ait en face d'elle un industriel volontaire. C'est en effet la Ville à l'époque qui a installé Jean Claude Maillard comme elle en a - et la Communauté maintenant - installé d'autres. Ce fut ensuite Lafarrayrie pour permettre à Ratier de s'agrandir à Figeac, un miracle car c'était urgent et nous ne disposions pas de terrains. Il y a 1400 emplois dont plus de 1250 pour Ratier. Avec la Communauté, nous nous sommes très vite orientés vers le choix d'un nouveau site, Cambes-Lissac. D'abord 30 hectares, Quercypôle, à Cambes. Nous y avons construit une pépinière et un hôtel d'entreprises, plusieurs ateliers relais. Depuis quelques semaines, nous avons signé l'achat de 30 hectares supplémentaires à Lissac.

Dans le secteur de l'aéronautique le bassin de Figeac est devenu le troisième d'Occitanie, après ceux de Toulouse et de Tarbes. C'est à Figeac Aéro que François Hollande a rendu visite en mars 2015 pour évoquer l'usine du futur et Emmanuel Macron, Ministre de l'économie qui a inauguré Whylot pour saluer l'innovation. Nos efforts n'ont jamais cessé, dans d'autres secteurs et sur d'autres sites. Pour permettre par exemple à Larnaudie Foies Gras de s'agrandir et en même temps au Département et à la Communauté de rassembler en un même lieu les matériels et les équipes des voiries départementales et communautaires, nous allons construire avec le Conseil départemental un nouveau centre technique.

Notre territoire est un espace d'initiatives. Il y a ici une culture d'entreprises. L'exemple de Matière à Bagnac est symbolique. On y fabrique des ponts métalliques qui se vendent dans le monde entier. Comme d'autres, comme Cantaveylot, comme Lotoquine, comme Aérofonctions, comme Greffeuille à Capdenac-Gare, comme à Lacapelle-Marival où en quelques années l'Agro-alimentaire a pris une place très importante. C'est un territoire qui bouge : il y a quelques semaines nous avons transféré au Grand-Figeac les 20 zones d'activités du territoire, 288 hectares, près de 5500 emplois qui sont désormais communautaires. »



La zone d'activités de l'Aiguille (Figeac)



L'entreprise Ratier sur la zone de Lafarrayrie (Figeac)



L'hôtel d'entreprises à Quercypôle (Cambes/Lissac)



L'entreprise Matière sur la zone de Larive (Bagnac-sur-Célé)

Education. Formation, Vous pensiez à l'installation d'un IUT en 1977 ?

MM : « Non. Le projet de la création à Figeac d'un Institut Universitaire de Technologies est né avec la décentralisation et le plan « Université 2000 » lancé par Lionel Jospin. Cela n'a pas été facile. Nous étions la plus petite Ville de France à candidater. Et certains étaient bien décidés à nous empêcher de l'emporter. Il faut continuer, un FABLAB y sera ouvert à tous prochainement. Il permettra à celles et ceux qui voudront s'initier aux technologies « 3D » de le faire librement. Projet auquel je suis personnellement très attaché, cela va être aussi la réalisation d'un « Centre de Formation aux métiers de l'Industrie » en partenariat avec l'Éducation Nationale, des entreprises du secteur et l'Union de l'Industrie et des Métiers de la Métallurgie. Il sera construit à Quercypôle. Plus de 3 millions d'euros seront investis sans compter le matériel d'enseignement. Ce projet a 10 ans d'âge. Il ne faut jamais baisser les bras. La Région nous suit à hauteur d'un million d'Euros. L'État a pris l'engagement d'être lui aussi présent à même hauteur que la Région. Les terrains situés sous la pépinière ont été réservés. Ce sera avec Herbemols et l'extension de Cambes, le dernier projet de mes



L'IUT de Figeac

mandats dans le domaine économique et celui de la formation. J'aurai garde d'oublier dans ces secteurs l'action déterminante des deux vice-présidents en charge de l'économie et de la formation, depuis 1997. Jean-Claude Lugan était à l'origine avec l'IUT, Vincent Labarthe a pris le relais avec le centre de formation. Un beau symbole.

Depuis 1977 je n'ai pas cessé de me battre pour disposer d'un tissu de formation à la hauteur de nos ambitions et de nos besoins. J'espère que le quatrième Département de l'IUT finira par arriver. Nous l'avons agrandi. Nous l'avons récemment doté d'un restaurant universitaire que gère le CROUS. Nous avons construits plus de 150 chambres et studios d'étudiants. Avec le Lycée Champollion et l'IUT, Figeac doit devenir une plateforme reconnue en matière de formation professionnelle. Cela confortera notre position industrielle et celle de la « Mécanic Vallée ».

Le Lycée Champollion a été entièrement réaménagé et restauré par la Région pendant que je le présidais. Formation ! C'est aussi « la Maison Commune Emploi-Formation » qui est sans doute l'une des plus actives et complète d'Occitanie. C'est encore l'école d'infirmières et d'infirmiers, d'aides-soignantes et d'aides-soignants créée, toujours, par la Région dans sa politique d'équité territoriale. Au total, le Grand Figeac compte aujourd'hui près d'un millier d'étudiants, BTS compris. C'était bien évidemment inimaginable en 1997. Le Foyer des Jeunes Travailleurs est à son tour venu accompagner ce mouvement. Je me félicite de la décision prise par l'ANRAS de procéder à son agrandissement par une nouvelle implantation. Tout cela nous a en permanence mobilisés. Si je tire quelque fierté de ce que nous avons fait c'est bien de cela et du Patrimoine que je suis le plus satisfait. »



La structure multi-accueil de Capdenac-Gare



L'Espace Jeunes de Figeac

Petite enfance et sport ! Ces compétences sont-elles obligatoires ?

MM : Non. Mais la jeunesse fait partie de nos priorités. La petite enfance. Nous venons de reconstruire et d'agrandir les crèches de Figeac et Capdenac. Nous allons construire celle de Cardailiac. Le projet est prêt. Nous avons mis Cajarc à l'étude, Bagnac le sera à son tour. Nous avons toujours privilégié les relations avec « les réseaux d'assistantes maternelles ». Nous avons créé et nous gérons entre autres trois "espaces jeunes", pour les ados, à Figeac, Capdenac-Gare et Cajarc. Ces actions "jeunes" conduites en partenariat avec le monde associatif, nous les retrouvons dans la sphère sportive. L'Office Intercommunal des Sports réunit depuis la dernière fusion plus de 150 clubs. Si nous n'avons pas compétences sur les stades à l'exception de deux, nous l'avons sur les bassins de natation, au nombre de 6 et de la piscine couverte de Capdenac dont nous avons décidé la "reconstruction".



Le projet de piscine couverte à Capdenac-Gare

Nous disposerons enfin, pour la jeunesse notamment – mais pas seulement – d'une piscine moderne, adaptée, économe et nous mutualiserons les moyens en fermant Capdenac l'été pour concentrer nos efforts sur les bassins de plein air. La piscine couverte ouvrira je l'espère à la rentrée scolaire. Nos concitoyens ont patienté pendant des années avant d'avoir l'Espace Mitterrand et le boulodrome Jean Pramil. Il fallait obtenir de pouvoir le financer. Cela aura été la même chose pour la piscine. L'action publique exige patience et explications. »



L'Astrolabe à Figeac

Culture et Patrimoine occupent une place importante dans la vie de la Communauté ? C'était la 3^e priorité.

MM : « Disons l'une des trois premières. Mais je ne serais pas plus exhaustif pour ce qui est de la Culture qui est aussi largement tournée vers la Jeunesse. Il n'y a pas d'attractivité, de qualité de la vie sans culture. Nous avons franchi il y a 2 ans une étape majeure avec l'Astrolabe dont le succès a été fulgurant. Ce que nous avons construits, c'est un véritable réseau en ligne avec les 5 autres bibliothèques-médiathèques du territoire. L'an dernier plus de 150 000 ouvrages ont été prêtés à des habitants de Figeac mais aussi de toutes les Communes du Grand-Figeac.

Les jeunes, nous les retrouvons avec la culture dans les écoles de musique – 5 sur le territoire et 800 jeunes - pour lesquelles nous avons mis en place un plan de modernisation. Figeac, à l'ancien CES, fini depuis quelques semaines. Attendu, l'auditorium est là. Lacapelle, c'est en cours. À Assier le chantier s'ouvre dans les jours qui viennent. Cajarc est à l'étude. L'opération est lourde, 2 600 000 euros. Elle est bien soutenue par la Région qui avait retenu le dossier dans l'un de ses appels à projets et par les autres partenaires dont l'État. Au-delà de la saison culturelle, avec ses festivals le Grand Figeac est soucieux d'une programmation permettant d'irriguer au mieux le territoire et de diversifier les équipements. Sans « le Pays de Figeac » et notre détermination à orienter les crédits de l'État vers le secteur le moins bien doté, Théminettes n'aurait pas de salle de spectacle, le pôle multiculturel de Leyme n'existerait sans doute pas, en tous cas dans sa forme actuelle et Latronquière n'aurait pas de Centre Culturel communautaire depuis l'an dernier.

L'orchestre du Capitole avec Michel Plasson, puis Tugan Sokhiev, le festival de théâtre avec Marcel Maréchal, puis Michel Fau, Africajarc avec Manu Dibango, les « Rencontres Musicales » avec Olivier Pons et Helen Linden, Derrière le hublot, tout ceci, nous l'avons collectivement voulu, avec les Communes et la Communauté. Cela a tiré le Grand-Figeac vers le haut alors que dans le même temps la culture associative se développait.

Il n'y a pas de développement et de vie citoyenne sans culture et Art de vivre. Figeac était une Ville de crépis gris derrière lequel dormait un trésor. Etienne Cuquel puis Alexandre Melissinos et d'autres urbanistes et architectes, nous ont permis de lui rendre sa beauté et son histoire,



La médiathèque de l'Astrolabe à Figeac



L'auditorium de l'école de musique à Figeac

Alexandre Melissinos qui a disparu il y a quelques semaines, a été un exceptionnel révélateur puis ambassadeur de Figeac. La Ville a été reconnue Secteur Sauvegardé, puis Ville d'Art et d'Histoire. Nous venons après un travail remarquable du service Patrimoine de la Ville, renforcé par le Grand-Figeac, d'obtenir, avec les félicitations de Madame Nyssen, Ministre de la Culture, le label de « Pays d'Art et d'Histoire » qui recouvre les 92 Communes du territoire. C'est aussi l'un des buts que je m'étais fixé et qui est maintenant atteint. »



Château Lacapelle Marival © G. Tordjeman

Château de Lacapelle-Marival

Le tourisme peut-il encore se développer ? Nous ne sommes ni la mer ni la montagne.

MM : « Bien sûr. 50 % des touristes qui se déplacent en France sont attirés par le patrimoine. De ce point de vue, nous sommes bien servis. Cette reconnaissance du « Pays d'Art et d'Histoire », label national avec celui de « Grands Sites d'Occitanie », label régional, dont j'ai eu l'initiative pour Midi-Pyrénées et dont je constate avec plaisir qu'il est repris par Carole Delga, confortera nos positions sur le marché de l'économie touristique. Avec le Grand-Figeac, nous avons fini le regroupement de tous les Syndicats d'initiative de la Communauté pour constituer l'Office Intercommunal de Tourisme. Nous atteignons maintenant plus de 280 000 visiteurs par an. L'informatique est rentrée en force dans la gestion comme dans la promotion. L'Office lui-même a été reconfiguré.

Le Patrimoine et la culture, les espaces naturels constituent les principaux attraits de Figeac et du Grand-Figeac. C'est dans cette direction qu'il doit accroître encore dans les années à venir son partenariat avec l'ensemble du secteur du Patrimoine et de la Culture, de l'environnement. Je pense aux Chemins de Saint Jacques, à la Vallée du Célé dont il faudra continuer à soutenir les initiatives comme nous le faisons pour le pôle pleine nature que mène le Parc Régional des Causses du Quercy, pour la réhabilitation de l'abbaye de Marclhac-sur-Célé et de l'église d'Espagnac en concertation avec les Communes et la DRAC. C'est le cas aussi pour Assier et la restauration des admirables bas-reliefs extérieurs de son église. Je pense aussi au Lac du Tolerme. Il faudra développer encore les relations Office de tourisme et musées, Champollion mais aussi, musée éclaté à Cardaillac, à nos grands voisins, Castelnau et Montal, Conques, Rocamadour, sans oublier par exemple, les châteaux d'Assier, de Cardaillac ou de Lacapelle-Marival. Il faudra demain construire un vrai projet touristique. C'est l'une des manières les plus efficaces pour soutenir le commerce, l'hôtellerie ou la restauration.

C'est pour contribuer au développement de cette économie que nous avons préempté, quand l'Hôtel du Viguière du Roy a été menacé de devenir une résidence secondaire. Cela permettra au Grand-Figeac d'offrir aux visiteurs toute la gamme de l'hôtellerie. Je regrette que

certaines aient voulu en faire un thème politique. Si nous n'avions pas préempté, si l'Hôtel était effectivement devenu une résidence secondaire, que n'aurions-nous pas entendu ? On nous aurait reproché à juste titre de ne pas nous intéresser à l'activité du centre-ville de Figeac, de ne pas avoir complété le réseau hôtelier du territoire par un établissement 4 étoiles. Nous avons de la même manière acquis la Maison des Arts Claude et Georges Pompidou à Cajarc pour régler avec l'État, la Région et le Département les problèmes de propriétés du lieu. L'ancienne Communauté, très rurale de Vallée et Causse avait bien compris l'enjeu en « communautarisant » l'Hôtel Château de Grèzes, aujourd'hui dans la gestion du Grand – Figeac. Beaucoup de choses ont changé en quelques décennies. On s'adapte, on se bat ou on disparaît.

Je n'oublie pas le projet de création d'un multiplex. Nous l'avons situé sur le parking Jean Jaurès, sur pilotis pour ne pas perdre de places de stationnement. Nous avons suspendu le projet pour des raisons financières. Mais il ressortira car il est nécessaire malgré la réussite de nos deux cinémas, Charles Boyer et Atmosphère, devenus eux aussi communautaires. »



Le Château du Viguière du Roy à Figeac

Viguière du Roy © D. Viet - CRT Midi-Pyrénées

On a beaucoup parlé santé et environnement depuis des années, où en sommes-nous ?

MM : « Ce sont des sujets majeurs. On ne peut ici que les survoler. Eux aussi ont beaucoup avancé. Au-delà par exemple de la création d'un service d'urbanisme intercommunal qui depuis 2015 a instruit quelques 3 000 dossiers pour le compte des Communes et de la décision que nous avons prise avec les élus communautaires de nous substituer aux Communes pour le remboursement des emprunts que contractera le Département pour financer l'aménagement intégral du territoire en haut débit, je prendrai seulement cinq exemples.

Sur le plan social, la création d'un Centre intercommunal d'action sociale dont les actions se sont diversifiées au-delà de l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire. La création de logements sociaux, l'ESAT l'Abeille et maintenant le soutien à son développement que nous venons d'approuver, avec notamment le projet de cuisine-conserverie-légumerie. Sur le plan aménagement du territoire, la politique des cœurs de village. Fin 2017, nous avons mené à bien 28 projets.

La politique de l'Habitat. Les opérations conduites avec l'Agence Nationale pour l'Habitat ont été étendues à toutes les Communes. Entre 2008 et 2017, plus de 900 logements ont été restaurés sur le territoire pour 18 millions de travaux effectués par des particuliers dont plus de 50 % de subventions que nous sommes allés chercher partout où l'on pouvait soutenir cette action. Nous avons mené des opérations ponctuelles sur des immeubles qui font partie de notre patrimoine, la judicature de Fons, l'ancien couvent de Lissac.

Enfin, la Santé - vous avez raison - bien qu'elle ne soit pas la compétence des Collectivités locales. Mais on ne peut s'en désintéresser. Les problèmes sont là. Sur le plan hospitalier, je vois se clore le processus que



Maison de Santé à Leyme

nous avons mis au point pour rapprocher l'hôpital et la clinique. Dans cinq ans la fusion sera intégrale. Dans quelques mois commenceront les travaux lourds de reconstruction du service médecine. Pour moi c'est l'aboutissement de 40 ans d'efforts. Par ailleurs, face aux problèmes de démographie médicale nous avons voulu relever le défi avec l'Agence Régionale de Santé. André Mellinger qui préside le Conseil de surveillance de l'hôpital, pilote avec les élus concernés « le contrat local de santé » que nous avons signé. En première ligne, les Maisons pluridisciplinaires, pluriprofessionnelles de santé. Le chantier est en cours à Lacapelle-Marival. Le projet de Figeac qui sera réalisé sur l'ancienne maison de retraite de l'hôpital est engagé. A Lacapelle et Latronquière où la situation était des plus inquiétante nous avons décidé de créer un « Centre de santé », c'est-à-dire de faire appel à des médecins salariés. J'ai signé les premiers contrats avec des médecins venus de la région de Strasbourg ou retraités et acceptant de poursuivre une activité comme la loi le permet. Nous sommes attendus à Assier. Cajarc n'est pas en souffrance. Ceci c'est l'aménagement du territoire.

En ce qui concerne l'environnement, nous ne sommes pas en reste. Si c'est en 1990 que nous avons avec Marcel Costes qui y tenait beaucoup, lancé le « Contrat de Rivière Célé », depuis nous sommes passés au Syndicat mixte, au « schéma d'aménagement et de gestion de l'eau ». L'action menée est remarquable. Elle mérite d'être longuement explicitée. Je me contenterai de dire qu'avec le soutien de l'Agence Adour Garonne, nous sommes partis maintenant pour un nouveau



Célé : aire de pique-nique et panneaux d'informations sur la faune et la flore de la rivière

programme de 30 M d'Euros d'investissement sur 10 ans, pour sans cesse améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement de la rivière. J'ajoute : si les restrictions budgétaires qu'elle subit ne l'en empêche pas. Environnement toujours. Le territoire de Figeac a été reconnu « Territoire à Energie Positive ». Nous avons obtenu une dotation de 2 M d'Euros qui permettra d'accompagner des économies d'énergie dans l'habitat et la réfection d'une grande partie des réseaux d'éclairage publics des Communes du Grand-Figeac.

Enfin, et je tiens à le signaler, si nous sommes la première Communauté de Communes d'Occitanie à avoir créé un Centre de santé nous sommes aussi la première à préparer « un plan local d'adaptation au changement climatique ». La lutte contre le réchauffement doit être un objectif pour tous. Certains chefs d'État, je pense notamment au Président des États-Unis, font preuve d'une indécente et coupable irresponsabilité. »

Quel est le rôle du Grand-Figeac en matière d'amélioration des moyens de communication ?

MM : « Ce n'est pas une compétence communautaire. À part la voirie locale, j'ai expliqué son engagement pour le financement des équipements de haut débit. Il faut agir partout où on le peut. Président de Région, j'avais lancé le plan « rail ». Pour développer le transport ferroviaire plutôt que routier. Nous avons reconstruit tout le réseau entre Toulouse et Figeac, Capdenac, Rodez et Brive et mis en place une tarification spéciale qui permet un Figeac-Toulouse pour 9 euros. J'espère que la SNCF trouvera le moyen de ramener la durée du parcours légalement, psychologiquement en dessous de 2 heures. Je n'ai pas renoncé à l'obtenir.

La plus grande vigilance doit continuer de s'exercer sur la liaison avec Paris et sur le Rodez-Brive Je crois pouvoir dire que notre action a été déterminante pour convaincre le Département de réaliser la déviation de Cambes. C'est pour lui une opération lourde même si à titre exceptionnel et pour compenser l'injustice du déclassement de la nationale, la Région l'a accompagné à hauteur de 10 millions d'euros. Le chantier pose davantage de problèmes techniques. Il va s'achever. On ne peut que faire le lien avec la déviation de Figeac que Manuel Valls inaugurerait il y a 4 ans, le jour où il était venu signer la création du Grand-Figeac. La déviation de Figeac, c'est l'illustration de la volonté appliquée à l'aboutissement d'un projet. »



La déviation de Figeac

Vous avez souvent dit que cela avait tenu à un fil ?

MM : « Les 7 kilomètres de déviation de Figeac ont coûté 43 millions d'Euros. Il fallait obtenir que le financement soit inscrit au Contrat de Plan État Région. Il y avait eu un terrible accident au pont Gambetta à Figeac qui aurait pu être plus dramatique encore. Le Préfet de Région, M. Bidou, m'objectait que les crédits étaient tous engagés et qu'il ne pouvait rien faire. Nous étions en 2000. Cela reportait une hypothétique première inscription pour études 6 ans plus tard. En 2006, il finit par me dire : « Je ne peux tout de même pas inscrire 100 000 Francs d'études ». Je lui répondis : « Si ». Bien m'en pris. Nous étions inscrits. Nous ne l'aurions sans doute jamais été plus tard tant la demande est devenue forte, les retards nombreux, la compétition acharnée.

Cette anecdote c'est aussi une recommandation à celles et ceux qui me succéderont. Ils le savent. Il ne faut jamais céder et jamais accepter qu'au prétexte d'une situation plus avantageuse certains puissent dénier à des territoires en posture plus faible le bénéfice d'équipements indispensables, ni différer certains projets quant on peut les amorcer quitte à ne pas obtenir tout, tout de suite. »

Vous avez dit « les projets auxquels je tenais sont maintenant bien engagés. »

MM : « Je parlais de ceux-ci. Il y en a d'autres. Il y en aura d'autres. Tout ceci m'a passionné, nous avons tous ensemble - pour ceux qui ont vécu cette époque et que je remercie, - parcouru un long chemin et semé beaucoup de pierres. Il en restera toujours à poser. D'autres en ont posé avant nous. D'autres en poseront après.

Pendant mes 20 ans de Mairie, c'est le patrimoine qui a dominé, ce qui ne veut pas dire que rien d'autre n'a été engagé. Pendant mes 20 ans de Communauté c'est l'économie qui a dominé. Mais tout a évolué de pair.

Trois derniers projets sont aujourd'hui bien avancés. Le premier, l'aménagement touristique de la vallée du Lot, du Lot et Garonne à l'Aveyron dont je pense pouvoir dire que nous avons acté le principe de la réalisation avec Serge Rigal, Président du Département, Jean-Marc Vayssouze, Président du Grand-Cahors et Serge Bladinières, Président de la Communauté de la Vallée du Lot et du Vignoble. Ce sera un investissement lourd. Mais il est extrêmement porteur pour le développement de l'économie touristique. Je pensais que nous pourrions signer la création du Syndicat Mixte avant mon départ. Ce sera fait après. L'essentiel, c'est l'accord que nous avons tacitement conclu. L'aide au développement du massif forestier du Ségala et la création du vignoble du Grand-Figeac constituent les 2 autres. Les documents de participation au capital social de la coopérative qui devra gérer le vignoble sont en circulation. Si les souscriptions sont suffisantes le Grand-Figeac passera commande avant la fin de ce trimestre des 25 700 pieds qui seront plantés à La Vinadie en 2019. Il faudra attendre le mandat suivant pour trinquer. Que chacun se rassure, cela passe vite.

Une conclusion ?

MM : « Vincent Labarthe est un homme avisé qui connaît bien le territoire du Grand-Figeac. Il a mis à profit au cours de ces dernières années, une expérience régionale qui lui sera utile. Premier Vice-président du Grand-Figeac, il a la pratique et la connaissance de ses dossiers et de ses partenaires. Vice-président de la Région il a celle des rouages à mettre en action lorsque l'on veut réussir. Il a eu la sagesse de reconduire une équipe qui n'a pas démerité, loin de là. André Mellinger redevenant 1^{er} Vice-président, le budget est entre de bonnes mains. Je forme le vœu le plus ardent pour que la Communauté continue à bénéficier des dispositifs de compensation que nous avons obtenus et sur lesquels nous avons fondé nos actions. Je pense en particulier au Fonds national de péréquation.

Pour qui ne vit pas quotidiennement le fonctionnement de notre pays, les évolutions de ces 20 dernières années sont souvent inintelligibles. C'est extrêmement dommage. La démocratie doit être transparente et compréhensible.

En réalité, la France, avec diverses majorités, a accompli une véritable révolution de ses institutions malgré les conservatismes multiples qui se manifestent chaque fois que le mot « réforme » est prononcé. Malgré de nombreuses insuffisances et des complications inutiles, la République est devenue « décentralisée ». Avec des accents de sincérité ou parce que cela l'arrangeait, l'État a transféré beaucoup de responsabilités et de missions aux Collectivités locales. L'histoire n'est pas finie. La Région d'une part, ce que l'on appelle le « bloc communal » de l'autre - Communes et Communautés de Communes - ont largement pris le relais. La situation des Départements dévorés par les dépenses sociales, est un peu différente.

Il ne s'agit pas de dire aujourd'hui : « aux Collectivités locales toutes les décisions, toutes les politiques ». L'État doit conduire les missions que l'on attend de lui. La Région et le Département aussi. Par contre, c'est bien « le bloc communal » qui a aujourd'hui dans bien des actions publiques - celles que je viens d'évoquer - la responsabilité d'initier et de porter les actions de développement et de solidarité territoriale. Le bloc communal - Communes et Communautés - est dorénavant aux avant-gardes. Il n'y a ni concurrence ni compétition entre Communes et Communautés. Il y a complémentarité, c'est autre chose.

Il faut saisir cette opportunité. Les voies de l'avenir ne passent par toutes par le « bloc communal ». Mais, il en passe suffisamment pour qu'il en détienne largement les clefs. C'est ce que j'ai essayé de faire. Le temps jugera des fruits de cette conviction et des années passées au service des autres. Avec passion et reconnaissance à celles et ceux qui m'ont accompagné et permis de le faire. »

TRIBUNE LIBRE

Une représentation asymétrique ? Des chiffres éloquentes !

129 délégué(e)s communautaires, 35 femmes ; 40 membres au Bureau, 7 femmes ; 16 vice-présidences, 1 seule femme...

Comme je l'ai fait remarquer il y a quelques mois, lors d'une réunion de la Communauté, cette quasi absence de femmes aux postes de vice-présidences, est manifeste. Pour rappel, les femmes déléguées, élus à la Communauté, sont 27 % des représentants. Elles pourraient donc prétendre, en toute justice, à détenir aussi 27 % des vice-présidences, soit à minima, 4 postes. Y aurait-il un plafond de verre ?

Lors de ma remarque, il y a maintenant 6 mois, la présidence avait « accepter l'idée d'y réfléchir ». 2018 sera-t-elle pour notre Communauté l'année où les femmes prendront toute leur place ? Le mouvement féministe, salubre, qui traverse actuellement nos sociétés, atteindra-t-il notre Communauté ? Est-ce si difficile de modifier nos statuts pour obtenir une répartition naturelle et égalitaire: femmes, hommes ? Ne serait-ce pas souhaitable et en même temps un excellent signal pour l'ensemble de nos territoires ? Ces questions restent posées. Après la réflexion le temps de l'action n'est-il pas venu ?

Didier BOUISSOU
Lentillac-Saint-Blaise

Désertification médicale, le Grand-Figeac s'implique

Depuis 10 ans, les élus de l'ancienne Communauté de Communes de Lacapelle-Marival se battent pour pallier à la diminution du nombre de médecins sur leur territoire : passage de 6 médecins libéraux en 2008 à 3 en 2018 (2 à Cardaillac et 1 à Lacapelle).

Malgré la mise en place d'un pôle de santé territorial, malgré le classement par l'ARS en zone médicale fragile avec des aides à l'installation, nous nous sommes heurtés à la difficulté de recrutement de candidats pour l'exercice en libéral.

L'arrivée fin 2016 du docteur Martin-Miranda, proposé par un cabinet de recrutement, a mis fin à une absence de 5 mois de médecin et rassuré en partie la population.

Afin de compléter l'offre de soins des médecins libéraux, les élus ont souhaité créer un centre de santé avec des médecins salariés. Le portage par une mutuelle étant trop coûteux, le Grand-Figeac a décidé de gérer lui-même le centre de santé de Lacapelle et ses antennes de Leyme, Aynac et Latronquière. Avec deux médecins et une secrétaire, il a débuté son travail et répond à la demande de soins des patients des territoires Nord et Nord-Est du Grand-Figeac. Un grand merci à Martin Malvy et aux élus du Grand-Figeac pour leur engagement dans ce dossier !

Pascal LEWICKI
Lacapelle-Marival

L'apport des commissions territoriales au Grand-Figeac

Outre le suivi des programmes de voirie, les commissions territoriales ont intérêt à échanger sur les sujets concernant prioritairement leur secteur afin d'émettre des propositions au bureau du Grand-Figeac en vue de l'élaboration des projets communautaires. Selon le domaine abordé, cette démarche facilite alors la réflexion conduite dans les commissions thématiques.

A titre d'exemple, la sylviculture constitue un thème d'intérêt majeur du secteur nord-est, dans le cadre de la charte forestière en cours d'élaboration entre Cauvaldor et le Grand-Figeac. De même, sur le plan de l'économie touristique, le secteur sud semble le mieux placé pour nous représenter au sein du syndicat mixte débattant sur l'avenir de la voie ferroviaire longeant le Lot. Quant à l'école rurale, les questions ayant trait aux effectifs d'élèves et au transport scolaire mériteraient qu'une concertation soit menée dans chaque commission territoriale.

Ainsi, compte tenu de leurs caractéristiques, les secteurs du Grand-Figeac peuvent apporter une réelle plus value à notre intercommunalité via leur commission territoriale, par une implication qui valorisera aussi le service de proximité au profit de leurs communes.

Henri SZWED
Figeac

Semaine Petite Enfance

du 14 au 19 Mai 2018

Thème: « Tout bouge »

Grand - Figeac (46)

Cette semaine est impulsée par le CIAS Grand-Figeac en partenariat avec les structures Petite Enfance et les assistantes maternelles du Grand-Figeac. Ateliers, spectacles, animations autour de l'enfant en mouvement, café parentalité seront proposés.

Renseignements: C. Mas ou D. Gerbet Coordinatrices Petite Enfance
CIAS Grand-Figeac 8 place Vival 46100 Figeac tél: 05 65 50 05 01

Logos: CIAS GRAND-FIGEAC, IOT, SA, Grand-Figeac, M, and others.

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Ecoles : un service public indispensable à nos enfants et à nos territoires

Dans la nouvelle carte scolaire, le Lot perd 350 élèves et 17 postes d'enseignants. Dans nos territoires qui dit fermetures de classes dit également fermetures d'écoles. Derrière la volonté affichée de favoriser la qualité de l'enseignement et la mutualisation des équipements, se cache une logique purement comptable.

C'est faire abstraction de la qualité reconnue des enseignements dans les petites écoles. C'est nier les travaux sur les rythmes biologiques des enfants qui ont présidé à la mise en place des activités périscolaires. C'est accepter l'idée d'imposer aux enfants des temps de trajets alourdissant leur journée, les exposant aux risques routiers. C'est saper la base des projets de dynamisation des zones rurales. C'est faire fi de l'impact environnemental de l'accroissement des transports routiers.

Montrons ensemble l'intérêt de la coopération intercommunale et mobilisons-nous pour refuser cette négation de nos spécificités rurales et cette destruction programmée de l'attractivité de notre territoire. Sinon, les perdants seront, nos enfants, nos communes et la qualité de vie de notre territoire.

Patricia GONTIER
Figeac

Gouvernance

Que n'a-t-on pas entendu, commenté, argumenté sur l'après Martin Malvy !! Effectivement la suite à donner sur le fonctionnement du GF, liée à la personnalité aussi puissante et emblématique de MM, peut provoquer quelques interrogations!? C'est souvent le cas lorsqu'une personne à forte personnalité quitte le pouvoir, on se demande comment on va faire.

Et bien comme cela devrait se faire : utiliser la structure en place, faire travailler les commissions dans le sens de l'intérêt commun, et surtout mettre en place un calendrier des actions à mener, en prenant soin de se rapprocher des personnes quels que soient leurs lieux d'habitation afin de traiter les demandes par ordre de priorité et non par intérêt individuel !!! Donner un sens commun à nos décisions et axer les choix et orientations futures sur la concertation et l'écoute !

Comment ne pas rendre hommage à l'homme politique qu'il fut et qu'il restera dans le cœur des figeacois comme étant celui qui a dynamisé notre ville, notre département et notre région !

Pour votre dévouement et votre implication : Merci Martin.

Philippe BROUQUI
Figeac

bourse aux vélos #3

24 MARS 10H-14H

Dépôt vélos de 14h à 18h
à l'Espace Jeunes - Figeac

- Samedi 10 & 17 mars
- Mercredi 14 & 21 mars

-05-65-11-09-43-
1er Avenue Philibert Delprat
-46100 Figeac-

MIDI À DEUX ROUES

Quel avenir pour les communes ?

M. Malvy lors des assises du PETR affirmait son attachement à la commune « véritable base de la démocratie ». Or l'échelon local, le plus apprécié des Français, semble en danger, pris en étau entre la baisse des dotations et la montée en puissance de l'interco.

Pourquoi? Pour bâtir des communautés de plus en plus grandes, mais de moins en moins attractives, dont se désintéresseront les élus communaux, sauf ceux qui sont à la recherche du pouvoir ? Des communes nouvelles ? C'est la seule façon de s'en sortir, de garder la structure communale, et l'efficacité de la proximité disent certains. D'autres proposent l'inversion du rapport entre interco et commune : l'interco deviendrait la collectivité de base, les élections se tenant au niveau intercommunal, avec, pour les communes membres, un système proche des arrondissements parisiens. La commune est l'élément clé de la vie démocratique, elle doit le rester. L'affaiblir c'est éloigner le pouvoir du citoyen. L'idée que moins il y aura de communes, moins cela coûtera d'argent à l'État relève d'une logique purement comptable.

Alors, l'intercommunalité oui, mais **comme un outil au service des communes**, les communes nouvelles oui, mais **avec un vrai projet territorial**.

Chantal BERGES
Figeac

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

LE GRAND
FIGEAC

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

06 07 56 28 41

Relancer un vignoble sur notre territoire. L'aventure vous tente ? Devenez Ambassadeur Coopérateur !



Vous souhaitez accompagner ce projet ?

www.grand-figeac.fr



GRAND-FIGEAC
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.developpement@grand-figeac.fr

